

Formation Utilisation des échelles, escabeaux, PIR, PIRL et marchepieds UtilEchelEscaMa

Formez vos équipes à utiliser les échelles, escabeaux, marchepieds, PIR et PIRL en sécurité afin de prévenir les risques de chute lors des accès et travaux temporaires en hauteur. Cette formation permet aux participants de choisir l'équipement adapté, vérifier son état avant utilisation, l'installer correctement, assurer sa stabilité et adopter les bons comportements lors de la montée, de la descente et de l'utilisation sur site.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Former les salariés à l'utilisation sécurisée des échelles, escabeaux, marchepieds, PIR et PIRL afin de prévenir les risques de chute lors des accès et travaux temporaires en hauteur.

Cette formation permet à l'entreprise de renforcer les bons comportements terrain, de réduire les mauvaises pratiques, de rappeler les limites d'utilisation de chaque équipement et de s'assurer que les participants savent choisir, vérifier, installer, stabiliser et utiliser le matériel adapté à la situation de travail.

Elle contribue à améliorer la prévention des risques professionnels en donnant aux salariés les repères nécessaires pour identifier les situations dangereuses, mettre à l'écart un équipement non conforme et recourir à un moyen d'accès plus adapté lorsque les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

Les + métier

Formation utilisation échelles, escabeaux, marchepieds, PIR et PIRL à Lyon-Chassieu : prévention des chutes, vérification, installation et sécurité.



Public Visé

Personnel amené à utiliser des échelles, escabeaux, marchepieds, PIR ou PIRL dans le cadre de son activité professionnelle, pour accéder ponctuellement à une zone en hauteur ou réaliser des interventions temporaires de faible hauteur.

Cette formation s'adresse notamment aux agents techniques, personnels de maintenance, agents d'exploitation, personnels du BTP, services techniques, collectivités, entreprises industrielles, artisans, techniciens, opérateurs, magasiniers ou salariés amenés à utiliser ces équipements sur site.



Elle concerne les personnes devant être capables de choisir l'équipement adapté, vérifier son état apparent, l'installer correctement, assurer sa stabilité, l'utiliser en sécurité et identifier les situations nécessitant l'arrêt de l'utilisation ou le recours à un moyen d'accès plus adapté.



Pré Requis

Aucun niveau de connaissances préalable spécifique n'est requis pour suivre cette formation.

Le participant doit toutefois :

- être amené à utiliser une échelle, un escabeau, un marchepied, une PIR ou une PIRL dans le cadre de son activité professionnelle ;
- comprendre les consignes de sécurité écrites et orales nécessaires au bon déroulement de la formation ;
- être apte à accéder ponctuellement à une zone en hauteur à l'aide d'un équipement adapté ;
- être capable de participer aux exercices pratiques de vérification, d'installation, de stabilisation, de montée, de descente et d'utilisation du matériel ;
- disposer d'une tenue de travail adaptée et des équipements de protection individuelle nécessaires : chaussures de sécurité, gants, casque ou tout EPI imposé par le site ;
- signaler avant la formation toute restriction médicale, difficulté d'équilibre, appréhension importante de la hauteur ou situation particulière pouvant limiter la participation aux exercices pratiques.

L'employeur doit s'assurer de l'aptitude du salarié à utiliser ces équipements dans le cadre des missions confiées et des conditions réelles de travail.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques liés à l'utilisation des échelles, escabeaux, marchepieds, PIR et PIRL, notamment les risques de chute de hauteur, de glissement, de basculement ou de mauvaise stabilité.

Comprendre les règles de prévention applicables aux accès et travaux temporaires en hauteur, ainsi que les limites d'utilisation de chaque équipement.

Vérifier l'état apparent d'une échelle, d'un escabeau, d'un marchepied, d'une PIR ou d'une PIRL avant utilisation : structure, marches, patins, garde-corps, stabilisateurs, verrouillages et état général.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : UtilEchelEscaMa-20260726

Choisir l'équipement le plus adapté à la situation de travail, à la hauteur d'intervention, à l'environnement, à la durée de l'opération et aux contraintes de coactivité.

Installer, stabiliser et utiliser les échelles, escabeaux, marchepieds, PIR et PIRL en respectant les consignes de sécurité, les notices fabricants et les procédures internes de l'entreprise.

Identifier les situations dangereuses, les anomalies ou les conditions nécessitant l'arrêt de l'utilisation, la mise à l'écart du matériel ou le recours à un moyen d'accès plus adapté.

Parcours pédagogique

Accueil et présentation de la formation

- Présentation du formateur, des participants et des objectifs de la formation.
- Recueil des attentes et des situations de travail rencontrées.
- Présentation du déroulement de la formation, des moyens pédagogiques et des modalités d'évaluation.
- Rappel des consignes de sécurité applicables pendant les exercices pratiques. Risques liés aux accès et travaux temporaires en hauteur
- Identification des risques de chute de hauteur.
- Risques de glissement, basculement, déséquilibre, mauvais appui ou mauvaise stabilité.
- Risques liés à l'environnement : sol irrégulier, circulation, obstacles, météo, proximité électrique, coactivité.
- Conséquences possibles d'un accident lors de l'utilisation d'une échelle, d'un escabeau, d'un marchepied, d'une PIR ou d'une PIRL.
- Importance de l'analyse préalable de la situation de travail. Règles de prévention et limites d'utilisation
- Rappel des principes généraux de prévention.
- Priorité donnée aux protections collectives et aux équipements plus adaptés lorsque la situation l'exige.
- Différence entre moyen d'accès et poste de travail.
- Limites d'utilisation des échelles, escabeaux et marchepieds.
- Intérêt des PIR et PIRL pour les interventions temporaires de faible hauteur.
- Situations nécessitant le recours à un autre équipement : plateforme, échafaudage, nacelle ou moyen de protection adapté.
- Comportements interdits ou dangereux. Présentation des équipements
- Échelles simples, échelles transformables ou échelles à coulisse.
- Escabeaux et marchepieds.
- PIR : plateformes individuelles roulantes.
- PIRL : plateformes individuelles roulantes légères.
- Principales caractéristiques, avantages et limites de chaque équipement.
- Conditions d'utilisation prévues par les notices fabricants.
- Critères de choix selon la tâche, la hauteur, l'environnement et la durée d'intervention. Vérification du matériel avant utilisation
- Contrôle visuel de l'état général.
- Vérification de la structure, des montants, marches, échelons, plateformes et garde-corps.
- Vérification des patins, stabilisateurs, verrouillages, articulations, roues et freins selon l'équipement.
- Recherche de fissures, déformations, usure, corrosion, salissures ou éléments manquants.
- Conduite à tenir en cas d'anomalie : arrêt de l'utilisation, signalement et mise à l'écart du matériel. Choix, installation et stabilisation
- Choix de l'équipement adapté à la situation de travail.
- Vérification de l'environnement avant installation.
- Contrôle du sol, des appuis et de la zone d'évolution.
- Installation et stabilisation des échelles, escabeaux, marchepieds, PIR et PIRL.
- Mise en place des stabilisateurs, freins ou dispositifs de verrouillage lorsque l'équipement en est équipé.
- Sécurisation de la zone d'intervention.
- Prise en compte de la coactivité et des circulations à proximité. Utilisation en sécurité
- Règles de montée et de descente.
- Maintien des appuis et équilibre du corps.
- Positionnement de l'utilisateur sur l'équipement.
- Interdiction des postures dangereuses, dépassements latéraux et utilisations détournées.
- Transport limité de matériel pendant la montée ou la descente.
- Respect des consignes de l'entreprise et des notices fabricants.
- Utilisation des EPI nécessaires : chaussures de sécurité, gants, casque ou équipements imposés par le site.
- Situations nécessitant l'arrêt immédiat de l'utilisation. Mises en situation pratiques
- Vérification d'échelles, escabeaux, marchepieds, PIR et PIRL avant utilisation.
- Choix de l'équipement adapté à différentes situations de travail.
- Installation et stabilisation du matériel.
- Contrôle des appuis, verrouillages, freins et dispositifs de sécurité.
- Exercices de montée, descente et utilisation en sécurité.
- Analyse de situations conformes et non conformes.
- Identification des anomalies et décisions de mise à l'écart.
- Correction des pratiques et rappel des bons comportements. Évaluation des acquis
- Questions orales et échanges tout au long de la formation.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : UtilEchelEscaMa-20260726



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- Test de connaissances ou QCM final.
- Évaluation formative lors des exercices pratiques.
- Observation du participant lors de la vérification, du choix, de l'installation, de la stabilisation et de l'utilisation des équipements.
- Remise d'une attestation de fin de formation, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.

Méthodes pédagogiques

La formation alterne apports théoriques, échanges avec les participants, démonstrations techniques, exercices pratiques et mises en situation.

Les méthodes pédagogiques utilisées comprennent :

- des apports théoriques sur les risques liés à l'utilisation des échelles, escabeaux, marchepieds, PIR et PIRL ;
- des échanges avec les participants à partir de leurs situations de travail et de leurs pratiques terrain ;
- l'analyse de situations dangereuses liées au choix, à l'installation, à la stabilité ou à l'utilisation d'un équipement d'accès en hauteur ;
- des démonstrations par le formateur sur la vérification, l'installation, la stabilisation et l'utilisation des équipements ;
- des exercices pratiques de contrôle visuel du matériel : structure, marches, échelons, patins, garde-corps, stabilisateurs, verrouillages et état général ;
- des mises en situation permettant aux participants de choisir l'équipement adapté, l'installer correctement et l'utiliser en sécurité ;
- une analyse des situations nécessitant l'arrêt de l'utilisation, la mise à l'écart du matériel ou le recours à un moyen d'accès plus adapté ;
- une évaluation formative lors des exercices pratiques ;
- un test de connaissances ou QCM permettant de vérifier l'acquisition des connaissances.

La pédagogie est active et participative afin de permettre aux participants d'acquérir les bons réflexes pour utiliser les échelles, escabeaux, marchepieds, PIR et PIRL en sécurité, dans le respect des consignes de l'entreprise.

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des participants comprennent :

- un support de cours EVINCEL relatif à l'utilisation des échelles, escabeaux, marchepieds, PIR et PIRL et à la prévention des chutes de hauteur ;
- des supports visuels : photos, vidéos, schémas, exemples de situations professionnelles et retours d'expérience ;
- un ordinateur, un vidéoprojecteur et des moyens de diffusion adaptés ;
- différents équipements d'accès ou de travail temporaire en hauteur : échelles, escabeaux, marchepieds, PIR et PIRL ;
- des équipements permettant de travailler la vérification du matériel : structure, marches, échelons, patins, garde-corps, stabilisateurs, verrouillages, plateformes et état général ;
- une zone pédagogique sécurisée permettant les exercices d'installation, de stabilisation, de montée, de descente et d'utilisation ;
- des exemples de situations conformes et non conformes permettant d'identifier les risques de chute, de glissement, de basculement, de mauvais appui ou de mauvaise utilisation ;
- les équipements de protection individuelle nécessaires aux mises en pratique : chaussures de sécurité, gants, casque ou tout EPI imposé par le site ;
- une grille d'observation ou checklist de vérification avant utilisation ;
- des exercices pratiques et mises en situation permettant de vérifier la capacité du participant à choisir, installer, stabiliser et utiliser l'équipement adapté en sécurité ;
- un test de connaissances ou QCM permettant de vérifier l'acquisition des connaissances.

Ces moyens permettent aux participants d'acquérir les bons réflexes de vérification, de choix, d'installation et d'utilisation des échelles, escabeaux, marchepieds, PIR et PIRL, afin de prévenir les risques de chute, de glissement, de basculement ou d'utilisation inadaptée.

Modalités de suivi

La formation est réalisée en présentiel synchrone.

Le suivi de l'assiduité et de la progression du participant est assuré par :

- l'émargement des participants par demi-journée ;
- la présence effective du participant pendant les séquences théoriques et pratiques ;
- la participation aux échanges, questions orales, analyses de situations et exercices ;
- l'observation du participant par le formateur lors des mises en pratique ;
- le suivi de la capacité du participant à vérifier l'état apparent des échelles, escabeaux, marchepieds, PIR et PIRL avant utilisation ;
- le suivi de la capacité du participant à choisir, installer, stabiliser et utiliser l'équipement adapté à la situation de travail ;
- la réalisation d'un test de connaissances ou QCM en fin de formation ;
- l'évaluation formative du participant lors des exercices pratiques.

Ces moyens permettent de vérifier l'implication du participant, sa compréhension des risques liés aux accès et travaux temporaires en

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : UtilEchelEscaMa-20260726

hauteur, ainsi que sa capacité à appliquer les consignes de sécurité lors de la vérification, de l'installation, de la montée, de la descente et de l'utilisation du matériel.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise au participant, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en prévention des risques liés au travail en hauteur, à l'utilisation des moyens d'accès temporaires et à la sécurité lors de l'utilisation des échelles, escabeaux, marchepieds, PIR et PIRL.



Intervenant disposant d'une expérience dans l'identification des risques de chute, la vérification du matériel, le choix de l'équipement adapté, l'installation, la stabilisation et l'utilisation sécurisée des équipements d'accès ou de travail temporaire en hauteur.



Le formateur anime la formation à partir d'apports théoriques, d'échanges, de démonstrations techniques, d'exercices pratiques et de mises en situation adaptées aux conditions réelles d'utilisation sur site.



Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation par le formateur, au moyen de questions orales, d'échanges, d'exercices pratiques et d'observations lors des mises en situation.

Elle comprend :

- une évaluation théorique sous forme de QCM ou de test de connaissances portant sur les risques liés à l'utilisation des échelles, escabeaux, marchepieds, PIR et PIRL, les règles de prévention, les limites d'utilisation, les consignes de sécurité et les situations nécessitant l'arrêt de l'utilisation ;
- une évaluation pratique permettant de vérifier la capacité du participant à contrôler l'état apparent du matériel avant utilisation : structure, marches, échelons, patins, garde-corps, stabilisateurs, verrouillages et état général ;
- une observation du participant lors des exercices de choix, d'installation, de stabilisation, de montée, de descente et d'utilisation des équipements en sécurité ;
- une évaluation de la capacité du participant à identifier les situations dangereuses, les anomalies visibles, les risques liés à l'environnement de travail ou les conditions nécessitant le recours à un moyen d'accès plus adapté ;
- une appréciation individuelle des acquis par le formateur au regard des objectifs pédagogiques définis.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise au participant, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour les formations réalisées dans les locaux EVINCEL, aucun moyen pédagogique spécifique n'est à fournir par le client, sauf demande particulière précisée lors de la convocation.



Pour les formations réalisées en intra-entreprise dans les locaux du client, celui-ci devra mettre à disposition



une salle adaptée au nombre de participants, équipée de tables, chaises, prises électriques et d'un espace permettant la projection du support de formation ;

les équipements utilisés habituellement par les salariés : échelles, escabeaux, marchepieds, PIR et/ou PIRL ;

une zone pédagogique sécurisée permettant les exercices de vérification, d'installation, de stabilisation, de montée, de descente et d'utilisation ; les notices fabricants, consignes internes ou procédures d'utilisation des équipements lorsqu'elles existent ;

les équipements de protection individuelle nécessaires aux exercices pratiques : chaussures de sécurité, gants, casque ou tout autre EPI imposé par le site ;

un environnement permettant de travailler les bons appuis, la stabilité, la mise en place des équipements et les conditions réelles d'utilisation sans exposition dangereuse des participants ;

un interlocuteur référent sur site pouvant faciliter l'accès aux locaux, au matériel, aux documents internes et à la zone de mise en pratique.



Les équipements, zones d'exercice et moyens mis à disposition doivent être en bon état apparent, accessibles, sécurisés et permettre la réalisation des exercices dans des conditions pédagogiques adaptées.



Cette formation concerne l'utilisation sécurisée des échelles, escabeaux, marchepieds, PIR et PIRL. Elle ne se substitue pas à une analyse de risque préalable ni au choix d'un moyen d'accès ou de travail plus adapté lorsque la situation l'exige.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL Formation étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur accès à la formation, dans le respect des exigences de sécurité liées à l'utilisation des échelles, escabeaux, marchepieds, PIR, PIRL et à la prévention des chutes de hauteur. Toute situation particulière doit être signalée avant l'entrée en formation afin d'analyser les possibilités d'adaptation du parcours, des supports pédagogiques, des modalités d'accueil ou des conditions d'évaluation.

Les aménagements sont étudiés au cas par cas, en lien avec le participant, l'entreprise et, si nécessaire, les acteurs compétents du handicap.

Les adaptations mises en place ne doivent pas compromettre la sécurité du participant, du groupe ou du formateur, notamment lors des exercices

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : UtilEchelEscaMa-20260726

pratiques portant sur la vérification, l'installation, la stabilisation, la montée, la descente et l'utilisation des équipements.
Pour toute demande d'aménagement, contactez EVINCEL Formation avant le démarrage de la formation : contact@evincel.fr – 04 78 22 58 98.



Durée

7.00 Heures **1** Jour 4 à 10 personnes par groupe

Effectif



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : UtilEchelEscaMa-20260726

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427